



CHELSEA, le 28 février 2021

Monsieur Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier
Municipalité de La Pêche
1, Route Principale Ouest
La Pêche (QC) J0X 2W0

Objet : Rapport des services rendus par la Cour
Période: 2020-01-01 au 2020-12-31

Monsieur,

L'année financière de la Cour municipale étant terminée depuis le 31 décembre 2020, il nous fait plaisir de vous faire rapport sur l'évolution des constats d'infraction émis par vos inspecteurs pour et au nom de votre municipalité.

Vous trouverez ci-joint un tableau des sommes perçues, pour la période mentionnée en titre, pour votre municipalité ainsi que les frais engendrés pour l'utilisation de la Cour, selon l'annexe A de l'Entente sur l'élaboration de la Cour municipale régionale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Nous avons perçu pour votre municipalité la somme de 615.40\$ au cours de l'année 2020 et des frais d'utilisation de 1,575.00\$ vous sont exigés. Nous avons opéré la compensation des frais d'utilisation sur le solde des sommes détenues et vous facturons la différence des frais d'utilisation de 959.60\$, tel qu'il appert de la facture ci-jointe.

Vous remarquerez que le solde dû en amende sur chacun des constats est mentionné dans la section remise. De plus, les frais d'utilisation vous sont facturés dans l'année où le jugement est rendu même si le paiement est partiel ou inexistant ou sur constat lorsqu'il y a paiement ou annulation. Toutefois, lorsque l'encaissement se fera, nous vous remettrons l'argent perçu sans vous facturer d'autres frais d'utilisation, mais vous retrouverez la remarque "facturé en (année)".

.../2

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Christine Denis
Greffière de la Cour municipale

Pièces jointes

2020



Reçu le
- 8 MAR. 2021

FACTURE

Débitéur de la facture
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE
1 RUE PRINCIPALE OUEST
LA PÊCHE QC J0X 2W0

No de dossier
6

No facture 2021-000056
No contrôle 000005031

Date d'envoi 24 février 2021
Date d'échéance 26 mars 2021

Taux d'intérêt après échéance 0.000 % par an
Montant dû 959.60 \$

Détail de la facture

Item	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix	Montant
001	Remise des amendes moins coûts d'utilisation 2020	1.000	Unité (s)	959.600	959.60
<p>0125010000 (- 615.40) 0212000951 1575.00</p>					

No d'enregistrement TPS 12973-4430 RT0001
No d'enregistrement TVQ 1010511131 TQ0001

Total	Avant taxes	TPS	TVQ	Total
	959.60 \$	0.00 \$	0.00 \$	959.60 \$



Détacher et joindre cette partie avec votre paiement. Merci.



No de dossier pour paiement 6
No contrôle 000005031-01

No facture 2021-000056
Date d'échéance 26 mars 2021

Montant dû 959.60 \$
Montant versé

Lieu du paiement
216 Chemin Old Chelsea
Chelsea, Québec J9B 1J4
Pour informations veuillez adresser vos demandes à:
Mme Pierrette Martin
819 827-0516 poste 2260 ou pmartin@mrcdescollines.com

